

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$5.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.35

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 14 Juillet 1884
QUESTIONS DU JOUR

LES DÉPENSES DU PAPE

Un de nos confrères d'Ottawa a produit le sermon ou discours, nous ne savons trop comment l'appeler, d'un ministre protestant qui a reproché au Pape d'habiter un beau palais et de recevoir beaucoup d'argent des catholiques de l'uni-vers.

Nous aurions laissé passer ces paroles sans rien dire s'il n'y avait pas malheureusement certains catholiques de l'école libérale qui sont souvent trop disposés à former les mêmes reproches et que l'on entend se récrier contre le d'emer de Saint-Pierre.

Sa Sainteté maintient un palais et une cour, comme font les autres souverains, bien que sa propre vie journalière soit extrêmement simple. Sa maison est nombreuse. Pas un catholique ne désire qu'il en soit autrement. C'est particulièrement en rapport avec l'influence civilisatrice de la papauté que son palais contient galerie des arts, archives, bibliothèque, musées, qui sont la merveille du monde civilisé.

Tout cela, cependant, coûte une forte somme d'argent tous les ans, nous ne nous sommes pas assurés du montant exact; mais, y compris le maintien de la garde suisse, nous calculons d'après les chiffres que nous avons, que cela dépasse un demi million.

Le Saint-Siège a des relations diplomatiques avec plusieurs états. Ses ambassadeurs sont appelés nonces, qui tiennent un rang élevé à la cour où ils représentent le Saint-Père. Il y a quatorze nonciatures. Un nonce est ordinairement assisté de deux prêtres. Les frais annuels du service diplomatique sont de \$168,000.

Les dépenses annuelles totales du pape dans le gouvernement de l'Eglise, c'est-à-dire dans le maintien des divers départements d'administration, s'élèvent à \$708,400. Considérant le nombre des personnes employées et la somme d'ouvrage exécutée, nous ne devons pas nous étonner de cette dépense. Il n'y a aucune institution religieuse avec laquelle nous pouvons comparer les frais de gouvernement de l'Eglise catholique qui compte 250 millions de membres.

Les dépenses totales du pape dans une année, y compris les \$708,400 ci haut mentionnés, atteignent le chiffre de \$1,350,000. Le revenu venant des fonds et de sources semblables, d'autre part, est considérable. Cependant, et surtout depuis l'occupation de Rome par le gouvernement italien en 1870, le Saint Père doit dépendre beaucoup sur les contributions volontaires des fidèles. De lourdes taxes et la confiscation partielle ont diminué la valeur de la propriété papale. Quelques-uns des départements tels que la congrégation de la Propagande, possédaient des propriétés considérables. Chacun sait comment elles viennent d'être saisies. Les propriétés de la Penitentiaria ont depuis subi le même sort. Avant 1870 le pape tirait annuellement de la liste civile de l'état qu'il gouvernait la somme de \$662,000 qu'on consacrait au maintien de sa

cour, des congrégations, etc. Le gouvernement italien s'offrit de continuer cette somme, mais les conditions imposées par l'acceptation de l'offre obligea le pape à refuser.

Néanmoins, notre but n'est point de balancer les comptes, mais indiquer l'usage qu'on fait de l'argent. Les quelques centaines de piastres que Sa Sainteté a l'habitude de distribuer en charités à Noël ou à Pâques, ou en quelque autre occasion, sont les seules dépenses papales que l'on voit ordinairement publiées dans les journaux, et cela, nous semble-t-il, est propre à créer la fausse impression que le "dénier de Saint Pierre" sert à nourrir les pauvres de l'Italie.

LES ELECTIONS PARTIELLES

A chaque élection partielle qui a eu lieu depuis la campagne de 1882 les libéraux triomphent. Si ce n'est pas une victoire véritable qu'ils remportent, c'est au moins une victoire morale. D'après eux, le travail de la réaction est très avancé, et avant longtemps ces triomphateurs moraux arriveront au pouvoir sans que le pays même en ait connaissance.

Voyons si ces bons messieurs ont bien raison de se réjouir. Depuis 1882 vingt élections ont eu lieu. En voici la liste :

Table with 2 columns: No. and DATE. Lists various elections from 1882 to 1884 across different regions like Terrebonne, Bagot, etc.

Sur ces vingt élections le parti conservateur a gagné deux sièges : Lunenburg et York; et le parti libéral a, lui aussi, enlevé deux sièges au gouvernement fédéral : Lennox et Mégantic; de sorte que la force des partis à la Chambre des communes reste la même qu'en 1882.

Où est donc cette réaction que vous nous chantez sur tous les tons? (Le Quotidien)

PETITES NOTES

Le juge Caron a rendu jugement à Québec mettant le banquier Eno en liberté.

Le bill de franchise a été rejeté par la Chambre des lords en Angleterre.

Hendricks a été choisi comme candidat à la vice-présidence par les démocrates.

M Roe, député de Lennox à la législature d'Ontario, est mort samedi. Il était conservateur.

Dans le programme de son nouveau journal, M. G. I. Barthe demande que le salaire des lieutenants-gouverneurs soit réduit à \$5,000.

Les négociations n'ont pas abouti entre les typographes de l'union et le Mail, samedi. Le Mail ne veut pas se soumettre aux exigences de l'union.

La lutte est très chaude dans le comté de Laval entre M. Leblanc et M. Gaboury. La votation a lieu aujourd'hui. Les deux candidats sont conservateurs.

Le Mail dit que l'honorable M. Blake qui a plaidé la cause Mercer devant la Cour Suprême, a chargé la bagatelle de \$500 pour le travail d'une journée.

Le général Middleton, le nouveau commandant des forces militaires en Canada, est arrivé hier matin à Québec. Il arrivera à Ottawa mercredi.

Le Grand Tronc se propose de construire une ligne directe pour se mettre en communication avec Ottawa, en partant d'un point éloigné de quelques milles seulement de Brockville.

Un télégramme reçu d'Angleterre, samedi, annonce que le Conseil Privé a décidé en faveur de M. Doure dans son action contre le gouvernement pour recouvrement d'honoraires dans la cause des Pêcheries.

La Minerve publie huit grandes pages tous les samedis. Elle est le seul journal français de Montréal qui puisse traiter sa clientèle d'une façon aussi large. Le dernier numéro est excessivement varié et intéressant. Il y en a pour tous les goûts.

Des voleurs sont entrés dans le bureau de poste de Brockville, dans la nuit de vendredi à samedi, ont ouvert le coffre de sûreté et en ont enlevé \$600 en argent et \$10,000 en billets et en lettres enregistrées. On ne connaît pas encore les voleurs.

Il circule actuellement des pièces fausses de 10 cents formées d'un mélange de verre et d'un métal non encore déterminé. Cette composition n'est pas connue et elle imite parfaitement l'argent, avec cette différence qu'elle est facilement brisée à coups de marteau.

Le Pacifique canadien paiera le 18 août prochain, le dividende semi-annuel, au taux de 3 p. c. par an, garanti par le gouvernement. La compagnie a également déclaré un dividende supplémentaire de deux pour cent par an à prendre sur les revenus du trafic et payable à la même date.

MORT SUBITE

M. Joseph Cardinal, cocher de place, demeurant sur la rue Ring, entre la rue Wilbrod et la rue Théodore, est mort subitement vers 8 1/2 heures samedi soir, dans des circonstances étranges. Il quittait la rue Wellington vers les 7 1/2 heures avec son carrosse pour aller à la rencontre de M. Pope, qui arrivait par la ligne du chemin de fer Canada et Atlantique. M. Cardinal reçut M. Pope, prit sa valise et la plaça sur le devant de sa voiture et partit, paraissant en parfaite santé. A quelque distance de la station, deux cochers de place du nom de Veulleux et de Lamarche s'aperçurent que M. Cardinal était penché sur la valise, son cheval marchant seul au pas. Veulleux et Lamarche descendirent alors de leurs voitures et allèrent au secours de M. Cardinal. Ils virent alors qu'il était mort et le transportèrent chez son fils, M. Eugène Cardinal, et de là à sa résidence. Les médecins constatèrent qu'il avait succombé à une maladie de cœur. Le défunt était âgé de 67 ans et demeurait à Ottawa depuis 40 ans. Il était beaucoup estimé de tous ceux qui le connaissait.

NOYADE

Voici les détails du triste accident arrivé à Valoisville, jeudi dernier : Vers 4 1/2 heures, Mlle Eny Ross, seconde fille de M. P. S. Ross, de Montréal, et sa cousine, Mlle Barry, récemment arrivée d'Écosse, sont parties de Valois en chaloupe pour aller prendre un bain dans le lac, Mme Ross demeurant sur le rivage en attendant leur retour.

Mlle Barry fut la première à se mettre à l'eau, mais soit qu'elle fut surprise par la fraîcheur de l'eau, soit qu'elle craignit d'avoir des crampes, elle appela au secours et Mlle Ross s'approcha d'elle avec la chaloupe et sauta dans l'eau pour la secourir.

Mme Ross entendit alors sa fille crier à sa cousine de ne pas la serrer si fort, et redoutant un accident, elle courut avertir les voisins

qui arrivèrent en toute hâte, mais il était trop tard; on ne put que recueillir la chaloupe vide.

Les cadavres furent retrouvés vers 8.30 heures, dans la soirée, et on les a transportés à Montréal où a eu lieu l'inhumation, samedi.

Mlle Ross était âgée de 18 ans et Mlle Barry de 20.

M. Ross dit qu'on ignore au juste si sa fille a sauté hors de la chaloupe pour porter secours à sa cousine ou si celle-ci ne l'a pas saisie et fait tomber à l'eau.

Une enquête du coroner n'a pas été jugée nécessaire.

De vives sympathies ont été manifestées à la famille Ross qui est bien connue à Montréal.

Mlle Barry qui n'était qu'en promenade à Montréal, a ses parents en Écosse.

DIAMOND DYES

Ces teintures merveilleuses ont presque entièrement supplanté, pour l'usage des familles, toutes autres teintures, étrangères ou domestiques.

Les jours de la cuve à l'indigo, à la cochenille, à la garance, au bois de campêche, sont aujourd'hui du domaine du passé.

Nous garantissons que ces teintures teindront plus d'étoffe, paquet par paquet, que toute autre teinture qui ait jamais été fabriquée, et donnera des couleurs plus brillantes et plus durables. Les teintures à l'ancienne façon ne peuvent pas être comparées à celles-ci sur le rapport de la qualité et du bon marché.

DÉCES

A Ottawa, le 12 courant, M. Joseph Cardinal, cocher de place, à l'âge de 67 ans. Les funérailles auront lieu mardi matin, à l'église St Joseph. Le convoi funèbre partira de sa demeure, rue Ring, près de l'église St Joseph, à 8 1/2 heures, pour se rendre à l'église St Joseph et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELERINAGE

A Ste-ANNE de BEAUPRE LUNDI, 21 JUILLET 1884 Avec l'approbation de Mgr J. T. Duhamel. DÉPART DU TRAIN A 2 00 P.M.

Le trajet se fera par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Montréal De Montréal à Québec par le vapeur Canada, et de Québec à Ste-Anne par les vapeurs Brothers et St. Louis.

PRIX DU BILLET ALLER ET RETOUR \$3.00

Les personnes désireuses de passer quelques temps à Québec pourront obtenir des billets de passage comme suit : A MONTRÉAL Pour 15 jours \$4.00 A MONTRÉAL Pour un mois 5.00 A QUÉBEC Pour 15 jours \$5.00 A QUÉBEC Pour un mois 6.00 L'on pourra se procurer des cabines de \$1 à \$4 en s'adressant à l'évéché. Les repas seront servis à bord du "Canada" pour 25 centimes. Le nombre de billets est limité. J. A. SLOAN, Ptre.

Vente par Encan de Propriété Immobilière

J'ai reçu instruction de vendre par encan public, la maison à deux logements, Nos 592 et 594 rue St. Patrice, avec le lot, 36 x 200 pieds, jardin et fruits sur le dit lot; la vente se fera sur les lieux LE 17 JUILLET, 1884 à 2 heures de l'après-midi. Le titre est parfait. Les conditions seront données le jour de la vente. H. T. HOWARD, Encanteur.

Chaises et Verandas

LE CHOIX LE PLUS NOUVEAU CHAISES POUR VERANDAS SE TROUVE AUX MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU. JACOB ERRATT.

B. G. BAZAR DES CHAUDIERES

Au Bénéfice de la Nouvelle Eglise SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le bazar s'ouvrira, ce soir, et se continuera pendant trois semaines, à l'ancienne Chapelle St. Jean-Baptiste

LA MUSIQUE DE STE ANNE LA MUSIQUE ST JEAN-BAPTISTE joueront au bazar, ce soir, et en diverses autres circonstances pendant la durée du bazar.

Un scrutin est ouvert pour connaître le plus populaire des trois musiques; un magnifique drapeau sera présenté à la plus populaire. La votation se continuera jusqu'à la clôture du bazar. Un autre scrutin a été ouvert au bazar de St. Jean-Baptiste pour connaître le plus populaire des trois propriétaires de scieries suivants: M. Eddy, Bronson et Pattee. 30 juin 10 ins.

Messieurs, Nous offrons en vente quarante douzaines de chemises en couleur (tout toile) à \$1.10 la pièce. Le prix régulier est de \$2.00. C'est le plus grand avantage qui ait jamais été offert en fait de chemises. Chemises blanches à \$1.00, dont le prix était de \$1.50.

Nous offrons ces chemises à meilleur marché que les prix de la manufacture. Sous-vêtements de tous les prix, depuis 25 centimes et plus.

Conditions comptant. UN SEUL PRIX. BRYSON, GRAHAM & Co., 152 et 154, rue Sparks.

ARTISTIQUE. J'ai eu, souvent, à me plaindre de mes graveurs. Ce sont d'honnêtes gens, mais ils ne mettent aucun cachet à leur ouvrage. Or un chapeau est un article de beauté et de plaisir—pour deux mois au moins—et pour bien le représenter il faut la touche ferme mais délicate d'un véritable artiste. J'ai résolu, en conséquence, de faire moi-même mes graveurs, et j'espère que le public ami de l'art m'approuvera dans mes efforts pour obtenir une plus haute expression de l'art.

C'est donc avec plaisir que je livre, aujourd'hui, mon premier essai, et je me flatte que bientôt une grande réputation artistique. Le prote vient de me faire dire que les typographes refusent de composer mon annonce et se sont mis en grève. Ils disent pouvoir graver mieux avec une hache et qu'ils ne se rendront pas complices de cette absurdité. Hum! il faut que je voie cela. Il est vrai que les lignes sont un peu confuses.

R. J. DEVLIN.

MENAGE A VENDRE

Sera vendu par encan, le 21 courant, ou à vente privée, au gré des acheteurs d'ici à cette date, un ameublement de maison complet, au numéro 401, rue St. Patrice. L'ameublement de salon est couvert, en velours; parmi les autres articles il y a une magnifique glace, un bain, poêles de passage, de cuisine, vaisselle, ferblanteries, etc. Les effets seront visibles à toute heure de la journée, chez madame Groleau, 401 St. Patrice, Ottawa.

AU CLERGE OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSOIRES, BURETTES, ENCENSOIRES, CHANDELIERES, Et autres ornements d'autels. Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

Aux Inventeurs J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention. Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants dans tous les Etats-Unis, en Angleterre et en France. J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont. R. P.—Boite 68, 21 E'v. 1883